



Projet pédagogique 2025-2026

Accueil collectif de mineurs 3/10 ans

MJC de Viry

Ce document a été rédigé afin de vous permettre de connaître le fonctionnement de l'Accueil Collectif de Mineurs (ACM) des enfants de 3 à 10 ans de la MJC de Viry, et de découvrir les objectifs éducatifs qui guident ses actions. Il a été écrit par l'ensemble de l'équipe d'animation.

Table des matières

I.	La Maison des Jeunes et de la Culture de Viry	2
II.	Nos objectifs pour l'accueil de loisirs des 3/10 ans.....	2
	1. Objectifs principaux et opérationnels :	2
	2. Les moyens mis en place	3
III.	Rôles et fonctions de l'équipe pédagogique	4
	1. La directrice	4
	2. Les animateurs	4
IV.	Notre projet de fonctionnement.....	5
	1. Qu'est-ce qu'une journée à l'accueil de loisirs ?	5
	2. Des moments importants de vie quotidienne.....	5
	3. Les activités	7
V.	Besoins des enfants :	7
VI.	La sécurité	9
	1. Physique, morale et affective.....	9
	2. La pharmacie	9
	3. La réglementation	10
	4. Quelques règles :	10
VII.	Evaluation des objectifs.....	11
VIII.	Le respect du budget.....	13



I. La Maison des Jeunes et de la Culture de Viry

La Maison des Jeunes et de la Culture de Viry est une association d'éducation populaire qui propose des actions culturelles pour tous et des activités pour les jeunes de 3 à 17 ans. Le projet pédagogique qui suit concerne l'accueil de loisirs pour les enfants de 3 à 10 ans, et découle d'un projet associatif/projet social plus large qui définissant les valeurs et objectifs de la MJC, dont voici quelques exemples :

- Rendre l'enfant acteur de ses loisirs
- Aider l'enfant à se construire une citoyenneté active
- Aider l'enfant à se construire de repère
- Développer sa curiosité, son imagination
- Aider l'enfant à trouver sa place dans le groupe
- Renforcer les liens avec les familles
- Améliorer l'offre d'activités
- Favoriser l'entre aide entre les enfants
- Accompagner l'enfant vers l'autonomie

II. Nos objectifs pour l'accueil de loisirs des 3/10 ans

1. Objectifs principaux et opérationnels :

- Accompagner l'enfant vers l'autonomie
 - L'enfant sera capable de ranger le matériel ou ses affaires.
 - L'enfant sera capable de se déplacer sans risques.
 - L'enfants sera capable d'effectuer des gestes de vie quotidienne.
- Favoriser l'entre aide en collectivité
 - L'enfant sera capable de venir aider ses camarades.
 - L'enfants pourra inclure un enfant isolé.
 - L'enfant saura coopérer lors de jeux d'équipes.
- Développer une éco-citoyenneté active chez les enfants
 - L'enfant sera capable de trier ses déchets lors du goûter.
 - L'enfant sera capable de limiter son utilisation de consommable afin de limiter le gaspillage.
- Créer des imaginaires et faire rêver.
 - L'enfant sera emmené dans des imaginaires
 - L'enfant est curieux et intéressé par l'imaginaire proposé
 - L'équipe d'animation proposera des thèmes
 - L'enfant participera à la création de l'imaginaire collectif en proposant son imaginaire
 - L'équipe d'animation proposera des thèmes



2. Les moyens mis en place

Afin de permettre à chaque enfant de prendre sa place au sein du groupe, les animateurs mettent en place des jeux de présentation, de connaissance, mais également des rituels quotidiens (sous formes d'échanges, d'activités, ou encore de chansons). Ces rituels, que l'enfant reconnaît, sont là pour le rassurer, lui donner un sentiment d'appartenance au groupe. Par de petits jeux ludiques, les animateurs laissent aussi les enfants s'exprimer individuellement sur leurs humeurs, leurs ressentis au sein de l'accueil.

Pour la bonne entente du groupe, les animateurs et les enfants mettent en place des règles de vie à chaque début de période. Il s'agit là d'un contrat : les enfants reconnaissent, définissent ces règles en début de semaine. Puisqu'ils les ont définis eux-mêmes, ils s'engagent auprès des animateurs à les respecter, et vice-versa. Les règles de vie, si certaines sont formulées négativement, doivent aussi être formulées positivement : « A l'accueil de loisirs, j'ai le droit de... ». Les enfants peuvent aussi définir à ce moment-là les sanctions en lien avec le non-respect de ces règles de vie. Avec les animateurs, ils privilégieront ensemble les sanctions aux punitions. La sanction, elle, a une dimension réparatrice, et non répressive. Elle sert avant tout à construire l'enfant, le responsabiliser, et surtout lui donner une seconde chance.

Au sein de ce groupe, l'enfant doit se rendre le plus autonome possible. Pour cela, les animateurs l'accompagnent, mais aussi le responsabilisent. Il l'accompagne dans son apprentissage des gestes de la vie quotidienne (lacer les chaussures, servir les repas, ranger le matériel, utiliser des objets ménagers...) avant de lui laisser la responsabilité de ces tâches, notamment en mettant en place un tableau des tâches en début de semaine. Les animateurs peuvent aussi laisser les enfants choisir la nature des activités de leur journée, ou bien encore organiser et animer celles-ci pour le groupe à la place des adultes, mais toujours sous leur supervision. Le « faire avec » prend ici le pas sur le « faire pour ». De plus, la singularité de chacun, leurs compétences, sont mis en avant lors d'échanges de savoirs organisés (autour du sport, des arts, etc).

Enfin, les découvertes naturelles et culturelles passent avant tout par la nature des activités et des sorties proposées. Chacune d'entre elles doivent être porteuses d'un but pédagogique. Celles en lien avec la nature permettent de sensibiliser les enfants au monde qui les entoure, à son importance, à sa fragilité. Des projets sont mis en place avec les enfants pour leur faire appliquer les principes du recyclage et du compost au sein de la MJC. L'animateur doit donc ici jouer des sensibilisations, des formes théâtrales, des costumes, pour transporter l'enfant dans ces moments de découvertes.

Ce sont les temps de bilan avec les enfants, et entre les animateurs durant les réunions, qui permettent d'évaluer l'efficacité de ces moyens mis en place, et de les réadapter ensuite.



III. Rôles et fonctions de l'équipe pédagogique

1. La directrice

La directrice de l'accueil de loisirs a la responsabilité des animateurs et des enfants. Elle se doit d'être régulièrement présente et constamment disponible pour répondre à leurs besoins. Cette disponibilité doit être aussi bien physique que morale : participer à des temps d'accueil et rester à l'écoute des enfants et des animateurs.

Elle a la gestion de la partie administrative de l'accueil, organise les sorties des enfants et fait ainsi le lien entre les parents, les enfants, les animateurs, la MJC et les prestataires.

Par son rôle observateur, elle possède une vision globale du terrain et peut ainsi l'évaluer. Dans son équipe, elle repère les forces de chacun et essaie de les mettre en avant. Pour les animateurs en cours de formation, pour faire respecter la réglementation, ou bien lorsqu'il existe des lacunes, la directrice a aussi un rôle de formateur.

2. Les animateurs

Les animateurs sont acteurs du projet d'animation. Ils font vivre le projet pédagogique, le font rayonner auprès du public. Ils apportent avec eux leurs valeurs personnelles, qui doivent être en adéquation avec celles de l'association.

Avant tout, un animateur est garant de la sécurité physique et morale des enfants. Il doit avoir une attitude bienveillante et être constamment à l'écoute. Cela implique qu'il se remette souvent en question, afin de se demander ce qu'il a à transmettre.

Accompagnant l'enfant dans ses activités comme dans ses moments de vie quotidienne, il participe à son développement personnel, et doit donc veiller à favoriser son intégration, son épanouissement et son autonomie. Pour cela, il doit avoir des connaissances théoriques de base en termes de pédagogie, de développement de l'enfant, et doit maîtriser des techniques de gestion des conflits. Il a ainsi un rôle de médiateur.

Enfin, l'animateur étant le principal interlocuteur de l'enfant à chaque moment de l'accueil, il crée le lien avec les parents et échange avec eux.



IV. Notre projet de fonctionnement

1. Qu'est-ce qu'une journée à l'accueil de loisirs ?

3 – 5 ans Pioupiou	6 – 8 ans Grands	9 – 10 ans Passereaux
8h00-9h30 : Accueil du matin	8h00-9h30 : Accueil du matin	8h00-9h30 : Accueil du matin
10h-11h45 : Activités	9h30-11h45 : Activités	9h30-11h45 : Activités
11h45-13h00 : Repas	11h45-13h00 : Repas	11h45-13h00 : Repas
13h00-13h15 : Temps calme	13h00-13h15 : Temps calme	13h00-13h15 : Temps calme
13h15-14h20 : Temps personnel d'activité ou sieste	13h15-14h00 : Temps personnel d'activité	13h15-14h00 : Temps personnel d'activité
14h30-16h00 : Activités	14h00-16h00 : Activités	14h00-16h00 : Activités
16h00-16h30 : Goûter	16h00-16h30 : Goûter	16h00-16h30 : Goûter
16h30-18h00 : Départ des enfants	16h30-18h00 : Départ des enfants	16h30-18h00 : Départ des enfants

2. Des moments importants de vie quotidienne

a) *L'accueil du matin : un temps de transition*

Le temps d'accueil du matin est un moment de transition pour les enfants : ils passent de l'attention de leurs parents à celle des animateurs. Pour certains, ce moment est plus difficile que pour d'autres. Ainsi, les animateurs mettent tout en place pour que l'enfant soit bien accueilli : discussions du matin, choix varié de jeux. C'est également où l'animateur peut détailler aux parents le programme de la journée, avoir des informations sur la nuit de l'enfant et vérifier que celui-ci a en sa possession toutes les affaires dont il aura besoin.

L'accueil se fera à l'école des Gommettes où les familles seront reçu par l'équipe pédagogique du séjour. Lors de cet accueil, les **sacs à dos** des enfants pourront être vérifiés afin de s'assurer que rien n'ait été oublié.

Ces temps d'accueil permettront aux familles de pouvoir connaître les animateurs qui encadreront leurs enfants et de pouvoir poser des questions si nécessaire.

b) *Animations calmes ou sportives portées par les animateurs*

Les animateurs proposent et encadrent des animations variées, alternant des temps calmes et des activités plus dynamiques, afin de répondre aux besoins et au rythme de chaque enfant. Cette diversité permet à chacun de trouver sa place au sein du groupe et de participer selon ses envies, ses capacités et son niveau d'énergie.

Les **animations calmes** (lecture, jeux de société, activités créatives, ateliers de découverte, temps d'échange, construction, etc.) favorisent la concentration, l'imagination, l'expression personnelle et les relations entre les enfants dans un cadre apaisé.



Les **animations sportives et dynamiques** (jeux collectifs, parcours moteurs, sports d'équipe, grands jeux, activités de plein air, etc.) contribuent au développement de la motricité, de la coopération, du dépassement de soi et du respect des règles communes.

L'équipe d'animation veille à maintenir un équilibre entre ces différents temps afin de respecter le bien-être des enfants, de prévenir la fatigue et de favoriser leur épanouissement tout au long de la journée. Chaque activité est préparée et animée avec des objectifs pédagogiques précis, dans un cadre sécurisant et bienveillant.

c) Les temps de repas : des échanges conviviaux autour de la nourriture et à travers les âges

Les repas du midi sont servis par la mairie de Viry, par le même fournisseur que l'école. 50% des aliments proposés sont d'origine biologique. Pour ce qui est du goûter, il est choisi et acheté chaque jour par l'équipe d'animation, qui accorde un soin particulier au choix des aliments. (Aliments variés et équilibrés).

Ces repas, à midi comme au goûter, en plus de répondre aux besoins physiologiques de l'enfant, sont des temps d'échanges où animateurs et enfants de toutes tranches d'âges confondues se rassemblent, et sont invités à se raconter mutuellement leurs journées.

Sous la forme d'une animation ludique, un rituel est mis en place. Il s'agit de découvrir : qu'a-t-on dans nos assiettes ? Les enfants sont ici, par le jeu et la découverte gustative, sensibilisés à la bonne alimentation. D'où proviennent les aliments que nous mangeons ? Où poussent-ils ? Comment ? Qu'est-ce qu'ils produisent de bien, de moins bien dans nos corps ? Les animateurs peuvent trouver diverses formes pour mettre en scène ce jeu.

Enfin, le temps du repas est le moment propice à l'apprentissage de certains gestes de la vie quotidienne et au développement de l'autonomie : le service, la découpe des aliments, le ramassage du couvert, le nettoyage des tables... Chaque enfant peut être alors investi d'une mission adaptée à son âge et à ses capacités. Le travail d'équipe est donc aussi de mise.

d) Temps personnel d'activité et temps calme

Le temps personnel d'activités est le temps d'après-repas où les enfants jouent de manière autonome, avec ou sans les animateurs, mais sous leurs encadrements. Le temps calme est le temps d'après-repas où les plus jeunes vont à la sieste, et les autres pratiquent une activité calme telle que la lecture, le dessin ou des jeux de sociétés.

e) Le départ du soir

Le temps d'accueil du soir constitue un moment privilégié de transition entre la journée de l'enfant au sein de la structure et son retour en famille. À cette occasion, un binôme d'animateurs propose des animations ouvertes aux enfants ainsi qu'aux parents qui souhaitent y participer.

Ce temps favorise les échanges entre les familles et l'équipe d'animation. Il permet de transmettre les informations importantes de la journée, de valoriser la participation des enfants aux différentes activités et de renforcer le lien de confiance avec les parents.



Afin de mettre en valeur les réalisations et les projets menés au cours de la semaine, des expositions des créations des enfants, des démonstrations ou des temps conviviaux peuvent être organisés. Ces moments de partage sont particulièrement encouragés le vendredi, afin de clôturer la semaine dans une ambiance chaleureuse et de permettre aux familles de découvrir les activités vécues par leurs enfants.

3. Les activités

Les activités proposées tout au long de la journée, le matin comme l'après-midi, s'inscrivent dans les thématiques définies chaque semaine. Ces thématiques sont élaborées en cohérence avec les objectifs du projet pédagogique et permettent de proposer aux enfants des expériences diversifiées : activités manuelles, culturelles, sportives, artistiques ou encore ludiques.

Une attention particulière est portée au respect du rythme de l'enfant et à son bien-être au cours de la journée. Les activités sont adaptées à l'âge des participants grâce à une organisation par tranches d'âge, afin de répondre au mieux à leurs envies, leurs besoins et leurs capacités de développement.

L'équipe d'animation veille à proposer des activités structurées, variées et adaptées, en tenant compte des spécificités de chaque enfant. Les consignes sont présentées de manière claire et accessible afin de garantir la compréhension de tous. L'activité débute uniquement lorsque chacun a assimilé les règles et les objectifs proposés.

À travers ces temps d'animation, les enfants sont amenés à développer de nombreuses compétences et valeurs essentielles :

- **La socialisation**, grâce aux jeux collectifs, jeux de société, jeux de construction et activités de groupe ;
- **Le fair-play**, en apprenant à accepter la victoire comme la défaite dans le respect de chacun ;
- **Le respect de l'autre**, en favorisant l'entraide, l'écoute et la bienveillance au sein du groupe ;
- **L'autonomie**, en permettant à l'enfant de s'approprier les consignes, de prendre des initiatives et de transmettre ses connaissances aux autres participants.

Ces activités constituent ainsi de véritables supports d'apprentissage, favorisant l'épanouissement, la participation et le développement global de chaque enfant.

V. Besoins des enfants :

	Besoins physiologiques	Activité possible
3/5 ans	Manger, boire, être propre, dormir, bouger	Chant, comptines, contes
	Affection, de sécurisation et de communication	Créative et bricolage



	Prise de conscience de son corps et de sa personne	Manuelle autour de la sensorialité. (Pâte à sel, peinture avec les doigts, poterie)
	Exploration du milieu, manipuler les objets	Activités sportives (loups, défis, course, relais, jeux de balles)
	Curiosité du sexe opposé	Jeux d'imitation. (Docteur, marchande, maitresse etc..)
	Variations des intérêts	Activités sur des durées courtes
	Besoin de repères : dans le temps, lieux, personnes	Jeux utilisant l'espace des salles

6/8 ans	Besoins physiologiques	Activité possible
	Manger, boire, être propre, dormir, bouger	Chant, comptines, contes, jeux dansés
	Affection, de sécurisation et de communication	Créative et bricolage
	Prise de conscience de son corps et de sa personne	Manuelle autour de la sensorialité. (Pâte à sel, poterie)
	Exploration du milieu, manipuler les objets	Activités sportives (loups, défis, course, relais, jeux de balles, jeux de coopération)
	Besoin de repères : dans le temps, lieux, personnes	Jeux d'imitation. (Docteur, marchande, maitresse etc....)
	Sociabilisation	Activités de construction



9/10 ans	Besoins physiologiques	Activité possible
	Manger, boire, être propre, dormir, bouger	Créative et bricolage
	Affection, de sécurisation et de communication	Manuelle autour de la sensorialité. (Pâte à sel, poterie)
	Les parents ne sont plus l'unique point de repère.	Activités sportives défis, course, relais, jeux de balles, jeux de coopération)
	Apparition de compétition, de se mesurer à l'autre	Activités de construction
	Besoin d'équité et de justice	Jeux de piste, Jeux d'adresse
	La socialisation s'affirme	Activité d'expressions, Lecture

VI. La sécurité

1. Physique, morale et affective

Tenir compte des besoins de l'enfant c'est lui assurer une sécurité physique et affective. Cela passe par :

- Être des exemples en tant qu'adultes.
- Donner des repères et des limites à l'enfant.
- Éviter de mettre l'enfant en situation d'échec.
- Faire en sorte qu'il ne se sente jamais écarté du groupe, mis à l'écart (sauf s'il le souhaite), humilié
- Être à l'écoute de l'enfant et attentif à son comportement (fatigue, maux divers, ...)
- Rappeler les règles de sécurité avant chaque sortie
- Pour les déplacements extérieurs, les enfants seront encadrés par un animateur devant et un animateur derrière. Les autres animateurs se répartiront en fonction des besoins. (Au centre du groupe et se placeront de chaque côté de la route quand il faudra traverser).
- Faire attention lors de la manipulation des ustensiles dangereux (ex : couteaux de cuisine)
- Consulter la liste des recommandations (allergies, alimentations, ...)

2. La pharmacie

Des trousse à pharmacie, en plus du pôle infirmerie, seront disponibles lors de chaque déplacement et distribué aux membres de l'équipe encadrante. Elles seront vérifiées régulièrement par l'assistant/assistante sanitaire. Toute personne prodiguant des soins quelconques à un enfant devra noter la date, l'heure, le nom et le prénom de l'enfant ainsi que le soin qui lui a été dispensé (même un verre d'eau avec du sucre).

Pour l'accueil des enfants nécessitant la prise régulière d'un traitement, ils devront être accueillis dans le cadre d'un **Projet d'Accueil Individualisé**. Ce dernier indiquera à l'ensemble



de l'équipe pédagogique le protocole concernant l'administration du traitement, le nom et les doses des médicaments à donner à l'enfant.

3. La réglementation

La réglementation en vigueur est celle appliquée par le règlement intérieur de la MJC, en France comme à l'étranger.

4. Quelques règles :

- Il est préférable qu'un animateur ne se retrouve pas seul avec un enfant.
- En sortie et en activité, l'ensemble de l'équipe doit veiller à avoir un portable avec l'ensemble des numéros indispensables et avoir la liste de présence complète de son groupe
- Le comptage des enfants se fera régulièrement au cours de la journée
- L'animateur est responsable de son groupe. Lorsque nous engageons un prestataire, l'animateur doit évaluer les dangers éventuels et retirer son groupe de l'activité s'il pense que la sécurité est compromise ou si l'activité n'est pas adaptée.
- Aucune violence verbale ou physique ne sera acceptée de la part de l'équipe d'animation et devra être assurée par les enfants. Si des situations sont repérées, il sera absolument nécessaire d'en référer aux supérieurs hiérarchiques.



VII. Evaluation des objectifs

			Non acquis	En cours	Acquis
Accompagner l'enfants vers l'autonomie	L'enfant sera capable de ranger le matériel ou ses affaires	Matériel	Aucun enfant ne range spontanément le matériel qu'il n'utilise plus	Quelques enfants rangent spontanément le matériel qu'ils n'utilisent plus	Tous les enfants rangent spontanément le matériel qu'ils n'utilisent plus
		Temps collectifs	Aucun enfant ne participe au temps de rangements	Quelques enfants participent au temps de rangements	Tous les enfants participent au temps de rangements
		Porte-manteaux	L'espace porte-manteaux est très mal rangé	L'espace porte-manteaux est un peu en bazar	L'espace porte-manteaux est très bien rangé
	L'enfant sera capable de se déplacer sans risque	Marcher dans les locaux	Aucun enfant marche dans les locaux	Quelques enfants marchent dans les locaux	Tous les enfants marchent dans les locaux
		Utiliser la main courante de l'escalier	Aucun enfant utilise la main courante de l'escalier correctement	Quelques enfants utilisent la main courante de l'escalier correctement	Tous les enfants utilisent la main courante de l'escalier correctement
	L'enfant sera capable d'effectuer des gestes de la vie quotidienne	Tirer les chasses d'eau	En fin de journée aucune chasse d'eau n'est tirée	En fin de journée quelques chasses d'eau sont tirées	En fin de journée toutes les chasses d'eau sont tirées
		Papier par terre dans les toilettes	Il y a beaucoup de papiers par terre dans les toilettes	Il y a quelques papiers par terre dans les toilettes	Il y a aucun papier par terre dans les toilettes
	L'enfant sera capable de demander de l'aide s'il n'y arrive pas		Aucun enfant ne demande de l'aide quand ils n'y arrivent pas	Certains enfants demandent de l'aide quand ils n'y arrivent pas	Tous les enfants demandent de l'aide quand ils n'y arrivent pas
	L'enfant sera capable de se servir seul à la cantine selon l'âge		Aucun enfant n'arrive à se servir seul à la cantine	Certains enfants arrivent à se servir seul à la cantine	Tous les enfants arrivent à se servir seul à la cantine



		Non acquis	En cour	Acquis
Développer une éco-citoyenneté active chez l'enfant	L'enfant sera capable de trier ses déchets du goûter	Aucun enfant utilise les bacs de tri	Quelques enfants utilisent les bacs de tri	Tous les enfants utilisent les bacs de tri
	L'enfant sera capable de limiter le gaspillage alimentaire	Il y a des restes dans toutes les assiettes	Il y a des restes dans quelques assiettes	Il y a aucun reste dans aucune assiette
	L'enfant sera capable de limiter son utilisation de consommable	Toute les feuilles de papier utilisé sont jetées	Quelques feuilles utilisées sont jetées	Aucunes feuilles utilisées sont jetées
	Accompagner l'enfant dans la vie collective en créant des outils de partage des tâches.	2/7 sont autonome dans l'utilisation des outils de partage des tâches	4/7 sont autonome dans l'utilisation des outils de partage des tâches	6/7 sont autonome dans l'utilisation des outils de partage des tâches

		Non acquis	En cour	Acquis
Favoriser l'entre aide en collectivité	L'enfant sera capable de venir aider de façon spontanée	Aucun enfant n'aide	Quelques enfants aident	Tous les enfants aident
	L'enfant saura accueillir un enfant isolé	Plus de 8 enfants disent se sentir seul	Quelques enfants disent se sentir seul	Aucun enfant dit se sentir seul
	L'enfant saura coopérer lors des jeux d'équipes	Aucun enfant coopère lors des jeux d'équipe	Quelques enfants coopèrent lors des jeux d'équipe	Tous les enfants coopèrent lors des jeux d'équipe
	Sensibiliser le public à être responsable de ses affaires.	2/7 retrouvent leurs affaires	4/7 retrouvent leurs affaires.	7/7 retrouvent leurs affaires
	L'enfant sera acteur de son séjour en participant au rangement global	2/7 participent	4/7 participent	7/7 participent
	Transmettre les valeurs du fair-play.	Aucun enfant n'a fait preuve de fair-play	Certains enfants ont fait preuve de fair-play	Tous les enfants ont fait preuve de fair-play
	Inviter le public à interagir ensemble et à tisser des liens.	Aucun enfant n'est intégré au groupe	Certains enfants sont intégrés au groupe	Tous les enfants sont intégrés au groupe
	Sensibiliser aux gestes de la vie quotidienne.	3/7 se lavent les mains de manière autonome avant le repas.	5/7 se lavent les mains de manière autonome avant le repas.	7/7 se lavent les mains de manière autonome avant le repas.



		Non acquis	En cours	Acquis
Créer des imaginaires et faire rêver.	L'enfant sera emmené dans des imaginaires	Aucun enfant n'a été sensibilisé	Quelques enfants ont été sensibilisés	Tous les enfants ont été sensibilisés
	L'équipe d'animation proposera des thèmes	Pas de thème proposé	Thème proposé sans suivi de l'équipe	Thème proposé avec suivi de l'équipe.
	L'enfant arrive à l'accueil de loisirs avec enthousiasme et sérénité	<50 % des enfants relatent une semaine agréable	Entre 50% et 80% des enfants relatent une semaine agréable	80% des enfants relatent une semaine agréable
	Les retours des familles sont positifs concernant le bien-être de leur enfant au sein de la structure	< 50 % des familles exprime un avis positif sur l'accueil et le bien-être de leur enfant.	Entre 50 et 70 % des familles exprime un avis positif sur l'accueil et le bien-être de leur enfant.	70% des familles exprime un avis positif sur l'accueil et le bien-être de leur enfant.
	L'enfant participera à la création de l'imaginaire collectif en proposant son imaginaire	L'enfant ne partage pas ses idées, ses histoires, ses personnages ou ses univers imaginaires avec le groupe.	L'enfant partage peu ses idées, ses histoires, ses personnages ou ses univers imaginaires avec le groupe.	L'enfant partage ses idées, ses histoires, ses personnages ou ses univers imaginaires avec le groupe.
	L'enfant est curieux et intéressé par l'imaginaire proposé	L'enfant ne participe pas aux activités de découverte et d'expérimentation	L'enfant participe peu aux activités de découverte et d'expérimentation	L'enfant participe volontairement aux activités de découverte et d'expérimentation

VIII. Le respect du budget

Dans le cadre de la mise en œuvre du projet pédagogique, l'équipe d'animation s'engage à respecter le budget alloué à la structure. Cette gestion rigoureuse permet de garantir la qualité des actions proposées tout en assurant une utilisation responsable des ressources disponibles.

Lors de la préparation des activités, les animateurs veillent à privilégier des projets adaptés aux moyens financiers de l'accueil. Ils favorisent notamment l'utilisation raisonnée du matériel, la récupération et le recyclage de certains supports, ainsi que la valorisation des ressources déjà présentes au sein de la structure.

Le respect du budget constitue également un support éducatif. Les enfants peuvent être sensibilisés à la notion de gestion des ressources, à l'importance d'éviter le gaspillage et à la recherche de solutions créatives ne nécessitant pas systématiquement de nouveaux achats.

Cette démarche permet de concilier qualité pédagogique, responsabilité financière et sensibilisation des enfants aux valeurs de citoyenneté et de développement durable.

